

SOIT DIT
EN PASSANT

Une zone bleue pour les forains ?

Une zone bleue, chez les forains, c'est une place réservée aux nouveaux manèges. La place Lamartine, par exemple, où trois forains ont tenté de s'installer mardi soir, avant de repartir car aucune autorisation n'avait été délivrée. Le maire les a rencontrés hier matin. « Je leur ai redit que je ne peux pas accepter qu'ils s'installent sans autorisation de la mairie et sans en avoir parlé avant aux autres forains. » Par contre, la création d'une zone bleue a été évoquée... pour l'année prochaine. « Cette année, ce n'est pas possible mais l'année prochaine, si tout le monde est d'accord, pourquoi pas ? », affirme Stéphane Saint-André. Pour les deux manèges installés illégalement sur la Grand-Place, c'est le statu quo. « On va faire un référé », annonce le maire. Pour les expulser ? « Le temps que le tribunal juge, ils seront partis et les services de l'État n'ont pas les équipements permettant de les faire partir. J'attends le retour de l'avocat de la ville. » ■

LES VISAGES DE L'ACTUALITÉ

Les Soroptimist proposent de donner le nom du Dr Suzanne-Noël à une rue de Béthune

Pour la journée de la femme, les Soroptimist ont des revendications. Après avoir fait l'inventaire des noms de rues à Béthune, elles proposent au maire de donner le nom du docteur Suzanne Noël à une rue ou un square de Béthune. Sur les 370 rues que compte Béthune, seules six et demie portent le nom d'une femme : Barbara, Sylvette Leleu, Louise Michel, Reine Astrid, Benoîte Vincent et Pierre et Marie Curie, d'où le demi ! « La place des femmes est vraiment infime : 1,9 % des noms de rues ont été attribués à des femmes contre 37,8 % à des hommes, constate Joëlle Declercq, présidente des Soroptimist. Le pourcentage est de 4,6 % si on mesure le rapport femmes/hommes, beaucoup de rues portant aussi des noms de monuments, fleurs ou autres... Quand on a décidé par le passé de nommer une rue à Béthune du nom d'une personnalité, seulement une fois sur 20 le choix s'est porté sur une femme. Pourtant les femmes célèbres ne manquent pas. Les choses doivent changer. » « C'est édifiant, regrette Amel Gacquerre et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres. »



Sur les 370 rues de Béthune, seules six et demie portent le nom de femmes, d'après un inventaire dressé par les Soroptimist.

À l'occasion de la journée de la femme, Joëlle Declercq va donc écrire au maire pour lui demander de donner le nom de Suzanne Noël à une future rue et dans un avenir proche. Suzanne Noël, pionnière de la chirurgie esthétique et du mouvement féminin Soroptimist en 1924.

Cet inventaire du nom des rues a été mené dans tous les clubs de France. Le bilan a été présenté hier au Sénat lors du colloque Parcours de femmes organisé par L'union française Soroptimist. « L'occasion de rappeler que les femmes œuvrent beaucoup mais souvent dans l'om-

bre et de faire connaître notre club en faveur du droit des femmes », souligne Joëlle Declercq.

C'est aussi pour faire connaître le club et ses activités que les Soroptimist tiendront un stand ce samedi au forum des associations, côté femmes. « Nous sommes 24 femmes actives, dynamiques, qui ont souvent travaillé dans l'ombre, rappelle Joëlle Declercq. Des femmes novatrices puisqu'on a lancé Talents de femme et Talents de mode, manifestations qui nous permettent d'aider l'Épicerie solidaire, Pomme de reinette... »

Toujours à l'occasion de la journée de la femme, les Soroptimist ont présenté le projet de Sophie et Laurent Mayeux qu'elles soutiennent financièrement. Ces photographes sur la métropole lilloise ont sorti un livre hier « Elles ont osé être remarquables » et ont monté une expo régionale itinérante qui devrait faire halte à Béthune en novembre. Nous y reviendrons dans une prochaine édition. ■

ELSA LAMBERT-LIGIER

► www.bethune.soroptimiste.fr

ACTUALITÉ SOCIALE

Un mot d'ordre de grève pour lundi à l'usine Roquette

La CFDT vient de lancer un mot d'ordre de grève pour lundi matin à l'usine Roquette. Le débrayage a été décidé à mains levées lors d'une assemblée générale qui s'est tenue hier en début d'après-midi dans le restaurant d'entreprise. Elle aurait réuni un peu plus d'un millier de salariés, de source syndicale, et environ quatre cents selon la direction. Le contentieux porte sur le montant de la prime d'intéressement qui, selon le syndicat, n'est pas

conforme aux accords sur la participation signés en juin dernier au terme de négociations serrées. « On pensait avoir signé un accord acceptable pour les deux parties. La direction nous enfume », s'exclama hier le porte-parole du syndicat majoritaire. L'année 2012 ayant été satisfaisante à l'usine de Lestrem, les salariés s'attendaient à une prime quatre à cinq fois plus importante que celle qu'on leur propose : 2 800 € par collaborateur. Une dépréciation d'actifs



La CFDT appelle à cesser le travail au poste du matin.

concernant les usines chinoises du groupe, dont les résultats ont été moins bons que ceux des unités de production européennes, serait à l'origine de cette déconvenue. « Ils nous mettent devant le fait accompli. On se sent lésés », se plaignent-ils en réclamant l'ouverture de négociations spécifiques à l'entreprise Roquette France. « On ne comprend pas ce mouvement compte tenu du montant de la prime », s'étonne pour sa part la direction, en précisant que l'intéres-

sement atteint ce niveau parce qu'il inclut une bonification octroyée par l'entreprise. Guillaume Fichet, le directeur de l'usine de Lestrem, évoque un contexte économique dégradé et des résultats en recul au second semestre 2012. « La phase de récession de connaît l'Europe touche nos activités », indique-t-il. En ajoutant : « Nous proposons de faire évoluer l'accord d'intéressement pour le rendre plus proche de la réalité des salariés français. » ■ CH. L.

1196218000VD

5 ANS DE CHAUFFAGE OFFERTS JUSQU'AU 15 AVRIL 2013*

1- PRENEZ VOS FACTURES

2- VISEZ

3- LANCEZ

5 ans de chauffage offerts*.
Une bonne raison de faire construire votre maison avec l'un des constructeurs éco-responsables du Groupe Geoxia.
Rendez-vous sur www.5ansdechauffageofferts.com

* Offre valable sous réserve de la signature entre le 18/02/2013 et le 15/04/2013 d'un contrat de construction des marques Maisons Phénix, Maison Familiale ou Maison Castor correspondant à une remise d'un montant maximum de 2470 € TTC directement appliquée sur le montant total du contrat de construction de la maison individuelle sélectionnée. Ce montant a été chiffré sur la base d'une étude menée par un Cabinet indépendant. Bastide et Bondoux sur la base de tarifs 2012. Offre non cumulable avec toute autre promotion. Aucune demande de remboursement ou d'échanges contre des espèces ou tout autre avantage ne pourra être acceptée.

maisonsphénix 4, ter Route Nationale 62580 Gavrelle Tél. : 03 21 51 93 51

Maison Familiale 123, Route Nationale 62670 Mazingarbe Tél. : 03 21 43 40 40

castor 14, avenue de l'Europe 62300 Lens Tél. : 03 21 14 20 80

Geoxia

NF HOE